CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE

DOMINIQUE DUVAL - BENOIT BOUCLY - NICOLAS CRIBIER - SEBASTIEN DONRONT
EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOCIATION LA CLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ASSOCIATION LA CLE
22 place Henri Gadeau de Kerville
76100 Rouen

Association LA CLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'Association LA CLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA CLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne le rattachement des prestations et subventions de fonctionnement, aux charges de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons vérifié le caractère approprié de l'approche retenue par l'association et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 10 mai 2021 et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 11 mai 2021

Le Commissaire aux comptes
SARL CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE



SEBASTIEN DONRONT

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	5 349	5 349		
Immobilisations incorporelles en cours	3 693		3 693	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	290 991	246 168	44 822	40 992
Immobilisations financières				
Participations	999		999	999
Autres titres immobilisés	76		76	76
Autres immobilisations financières	72 772		72 772	64 792
Total I	**373 880**	**251 518**	**122 363**	**106 859**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	132 035	1 047	130 988	93 758
Autres créances	124 715		124 715	81 613
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	1 040 351		1 040 351	871 181
Charges constatés d'avance	3 759		3 759	4 095
Total II	**1 300 860**	**1 047**	**1 299 813**	**1 050 647**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 674 741**	**252 565**	**1 422 176**	**1 157 507**

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres fonds propres	1 489	-28 220
Réserves		
Réserves pour projets de l'entité	564 278	525 004
Report à nouveau	-3 876	16 331
Excédent ou déficit de l'exercice	**111 316**	**48 775**
Situation nette (sous-total)	**673 206**	**561 891**
Subventions d'investissement	10 753	
Total I	**683 960**	**561 891**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	7 974	2 595
Provisions pour charges	183 807	121 487
Total III	**191 781**	**124 082**
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses	69 844	62 655
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 627	121 308
Dettes fiscales et sociales	348 003	279 314
Autres dettes	40 901	8 197
Produits constatés d'avance	60	60
Total IV	**546 436**	**471 534**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 422 176**	**1 157 507**
(1) Dont à plus d'un an (a)	69 844	
Dont à moins d'un an (a)	476 592	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	1 662 384	1 540 653
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 747 323	1 598 944
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	17 490	26 560
Autres produits	29 980	3 132
Total I	**3 457 176**	**3 169 289**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	1 358 632	1 221 984
Impôts, taxes et versements assimilés	126 522	142 190
Salaires et traitements	1 349 824	1 295 362
Charges sociales	405 107	405 621
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	93 123	54 274
Dotations aux provisions	1 500	
Autres charges	12 283	3 969
Total II	**3 346 992**	**3 123 400**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**110 184**	**45 888**
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	599	861
Total III	**599**	**861**
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**599**	**861**

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**110 783**	**46 750**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations en capital		600
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 247	1 767
Total V	**1 247**	**2 367**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	60	287
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	616	
Total VI	**676**	**287**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**571**	**2 080**
Impôts sur les bénéfices (VIII)	38	55
Total des produits (I+III+V)	**3 459 022**	**3 172 517**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	**3 347 706**	**3 123 742**
EXCEDENT OU DEFICIT	**111 316**	**48 775**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	73 918	
Total	**73 918**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	73 918	
Total	**73 918**	

Contributions volontaires

Contributions volontaires

L'association bénéficie de subventions en nature du Centre Hospitalier du Rouvray sous forme de mise à disposition gratuite de personnel comptabilisée dans les comptes de l'exercice pour un montant de 73 918 E. Le montant comptabilisé correspond au coût salarial de deux salariés détachés par le CHR du Rouvray intervenant au sein du service Logement.

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	73 918	
Total	**73 918**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	73 918	
Total	**73 918**	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA CLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 422 176 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 111 316 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'Association regroupent les activités de l'ensemble de ces services formés du service Logement, du Samsah, du GEM La Sève, du Service d'aides à domicile, du GEM de Canteleu, du Service Formation et du GEM d'Elbeuf. Les opérations comptables de chaque service font par ailleurs l'objet d'un suivi individualisé.

L'association comptabilise depuis l'exercice clos le 31/12/2014 les engagements de retraite. Les indemnités de fin de carrière à devoir au personnel ont été évaluées au 31/12/2020 à la somme de 163 807 euros en retenant les hypothèses de calcul suivantes :

- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis.
- Age de départ : 63 ans.
- Taux de rotation : 8% dégressif jusqu'à 50 ans.
- Départ à l'initiative du salarié.
- Taux de revalorisation des salaires : 1.50 % par an.
- Taux d'actualisation : 1 %.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, à savoir :

* Installations générales, agencements et aménagements divers :
  Matériels appartements : 3 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau :
  Mobilier appartements : 5 ans
  Matériel de bureau : 5-8 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Les comptes du GEM d'Elbeuf correspondent sur cet exercice à une année entière alors que sur N-1 l'activité ne portait que sur 6 mois, l'activité du service ayant débuté le 1er juillet 2019.

Application du Règlement ANC 2018-06 :
L'exercice 2020 a vu la mise en application du Règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables. Cette application constitue un changement de méthode. L'impact le plus significatif est constitué par la comptabilisation, dans des comptes de la classe 8, des contributions volontaires. Ces contributions volontaires portent uniquement sur des mises à disposition gratuite de personnel.

Autres éléments significatifs

Présentation de l'Association La Clé :

L'association a pour but de développer dans le département de la Seine Maritime des actions d'insertion et de réinsertion pour des personnes souffrant de troubles psychiques en lien avec des pathologies mentales et d'agir en faveur de la déstigmatisation du public concerné.

Pour mettre en oeuvre ces actions et réaliser ces objectifs, l'Association dispose des moyens suivants :

- Un service Logement.
- Un service d'Accompagnement médico-social pour adultes handicapés psychiques.
- Un service d'aide à domicile spécialisé.
- Un secteur dédié au développement d'actions de médiations sociales.
- Un service chargé d' actions de formation.

Le siège social de l'Association est situé au 22 Place Gadeau de Kerville 76 100 Rouen.

Crise sanitaire :
L'association a connu un ralentissement de son activité lors du 1er confinement sans impact néanmoins sur le montant de ses ressources dont l'essentiel provient de financeurs publics à savoir l'ARS et le Conseil Départemental de Seine Maritime.

Divers :
L'association est reconnue d'intérêt général depuis le 5 décembre 2013.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 349	3 693		9 042
Immobilisations incorporelles	**5 349**	**3 693**		**9 042**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 556	6 063	1 238	37 382
- Matériel de transport	141 438	14 109		155 547
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	91 757	8 821	2 517	98 061
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**265 752**	**28 993**	**3 755**	**290 991**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	999			999
- Autres titres immobilisés	76			76
- Prêts et autres immobilisations financières	64 792	7 980		72 772
Immobilisations financières	**65 867**	**7 980**		**73 848**
ACTIF IMMOBILISE	**336 969**	**40 666**	**3 755**	**373 880**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LA CLE 76100 ROUEN	1 000	-35 411	99,90	-1 917
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	999	999	26 500		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 349			5 349
Immobilisations incorporelles	**5 349**			**5 349**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 305	3 508	1 238	29 575
- Matériel de transport	125 624	11 351		136 975
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 831	10 304	2 517	79 619
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**224 760**	**25 163**	**3 755**	**246 168**
Total	**230 109**	**25 163**	**3 755**	**251 518**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 333 282 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	72 772		72 772
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	132 035	132 035	
Autres	124 715	124 715	
Charges constatées d'avance	3 759	3 759	
Total	**333 282**	**260 510**	**72 772**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	2 574
Personnel, produits à recevoir	11 813
Organismes soc, produits à recev.	7 678
Subvention GLP à recevoir	10 000
Etat, produits à recevoir	3 146
Divers, produits à recevoir	30 571
Total	**65 783**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	346	1 047	346	1 047
Total	**346**	**1 047**	**346**	**1 047**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 047	346	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	-28 220		29 709		1 489
Ecarts de réévaluation					
Réserves	525 004	44 587	-5 313		564 278
Report à Nouveau	16 331			20 208	-3 876
Excédent ou déficit de l'exercice	48 775	-48 775	111 316		111 316
Situation nette	**561 891**	**-4 189**	**135 712**	**20 208**	**673 206**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement			10 753		10 753
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	**561 891**	**-4 189**	**146 465**	**20 208**	**683 960**

Les fonds associatifs correspondent aux données suivantes :

Les résultats cumulés des exercices antérieurs du service Logement provenant de la gestion des activités principales 'accueil, hébergement" et de l'activité "vie associative" pour la somme de 162 703.63 E ainsi que des sommes affectées au projet associatif pour 17 729.55 E soit un total de 180 433.18 E.

Les résultats cumulés des exercices antérieurs des autres services de l'Association à savoir :

Notes sur le bilan

- SAMSAH : 324 106.60 E
- GEM La Sève : 60 062.09 E
- SADS : -59 714.53 E
- Compte Général : 208.66 E
- GEM Canteleu : 13 417.20 E
- Service Formation : 5 338.53 E
- GEM Elbeuf : 38 038.87 E

Le résultat du présent exercice de chaque service correspondant à un résultat total de 111 315.63 E se répartissant comme suit :

- Logement : 19 964.79 E
- SAMSAH : 1 764.17 E
- GEM La Sève : 7 490.55 E
- SADS : 33 448.85 E
- Compte Général : 106.29 E
- GEM Canteleu : 34 338.52E
- Service Formation : 5 339.64 E
- GEM Elbeuf : 8 862.82 E

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		1 500			1 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	101 487	62 320			163 807
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	22 595	5 209	1 330		26 474
Total	**124 082**	**69 029**	**1 330**		**191 781**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 500			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 546 436 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	69 844		69 844	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 627	87 627		
Dettes fiscales et sociales	348 003	348 003		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	40 901	40 901		
Produits constatés d'avance	60	60		
Total	**546 436**	**476 592**	**69 844**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 189			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn fact non parvenues	31 734
Dettes prov.congés à payer	104 456
Personnel autres charges à payer	2 056
Personnel charg.à pay.	509
Charges soc.congés à payer	36 160
Org.soc.charges à payer	42 338
Total	**217 252**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	3 759		
Total	3 759		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	60		
Total	60		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 620 Euros
Honoraire des autres services : 0 Euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	60	
Amortissements des immobilisations	616	
Subventions d'investissement virées au résultat		1 247
TOTAL	**676**	**1 247**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 51 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1	7	8	5
Employés	7	42	49	46
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	**8**	**49**	**57**	**51**

Contributions volontaires

L'association bénéficie de subventions en nature du Centre Hospitalier du Rouvray sous forme de mise à disposition gratuite de personnel comptabilisée dans les comptes de l'exercice pour un montant de 73 918 E. Le montant comptabilisé correspond au coût salarial de deux salariés détachés par le CHR du Rouvray intervenant au sein du service Logement.